



COMPTE RENDU DU CHSCT EXTRAORDINAIRE DU 5/10/2020

Ce CHSCT s'est déroulé suite au plan blanc établi dans l'établissement (le 2.10.2020) et au Plan bleu à EHPAD (suspension visites).

En effet, l'EHPAD fait face à une contamination par la COVID : situation au 5/10/2020 : 22 cas résidents dont 10 hospitalisés en secteur Covid de médecine et 12 restant à Ehpad mais qui nécessitent une surveillance régulière. 4 professionnels sont également contaminés.

Ce constat a poussé la Direction à mettre en place le plan blanc au sein de l'établissement afin de regrouper toutes les ressources nécessaires au bon fonctionnement de l'EHPAD qui a besoin de renfort en Ressources humaines (besoins IDE en 12h : 1/J; besoins AS en 12h : 4/j).

La configuration des locaux de l'Ehpad et la dépendance des personnes y résidant ne facilitent pas leur prise en charge. Une réorganisation de l'EHPAD a été faite avec les équipes qui évoluent au jour le jour (restauration en chambre, dotation pharmacie, oxygénothérapie, linge, équipements covid avec difficultés de stock gants taille M et les surblouses..).

- Dépistage massif tous les 7j prévu pour le personnel de Ehpad et les résidents (dernier fait le 7.10.2020). Le suivi se fera jusqu'au 14è j après le dernier cas COVID détecté.

INFO suite à ce CHSCT:

Dégradation de la situation sur l'EHPAD suite au dernier dépistage en date du 7 octobre avec: 7 nouveaux cas de résidents et 1 soignant. Pas hospitalisation prévue pour eux.

Depuis le 22.09 : 31 résidents et 6 soignants sont contaminés.

Commentaires CGT :

Le Plan Blanc est déclenché afin de pouvoir solliciter les ressources humaines nécessaires.

Le niveau 1 de ce plan est basé sur le volontariat des professionnels et pas sur des assignations.

Des agents signalent des pressions suite à des appels pour exiger qu'ils reviennent sur leurs jours de repos par exemple.

La Direction entend mais évoque la pression qui pèse sur l'encadrement. Peut-être.

MAIS les agents ne sont pas responsables de cette pression !

Il conviendrait de s'interroger sur ceux ou celles qui l'exercent sur les Cadres.

Enfin, les équipes subissent également une pression depuis des mois...voire plus !

Les agents ont tous fait de gros efforts pendant la période COVID et ça continue: suppression de jour, heures supplémentaires, alternance jour-nuit pendant la période COVID, travail en 12 heures, changement de service, etc...

On demande une meilleure communication, des échanges clairs avec les équipes et surtout que les informations soient données avant d'imposer un fonctionnement.

Par ailleurs, nous avons demandé des précisions sur les conditions de rappel : sur quelle base les heures supplémentaires seront réglées ?

A ce sujet, difficile d'avoir une réponse claire car la DRH était absente donc le coefficient pour le calcul n'est pas donné. Le cadre sup de Gériatrie a précisé que les heures faites sont payées mais pas comptabilisées en heures sur le compte annuel (ex : vous revenez sur un jour de repos : travail en 12h à Ehpad : vous aurez les 12h de payés normalement et pas de récupération du jour). Nous ré-aborderons ce sujet au CTE le 13.10.2020.

La CGT demande une majoration des heures supplémentaires réalisées.

Nous rappelons à la Direction que les hôpitaux de Paris ont proposé une majoration des heures supplémentaires et une part de la prise en charge des frais de garde des enfants des agents.

Pour la Direction, ce plan ne peut durer dans le long terme vu la pénurie de personnel IDE et l'absentéisme actuel sur le CH Lavour.

Elle a sollicité l'aide de la Croix Rouge, la Réserve sanitaire mais cela suffira-t-il ?

Selon la situation, La Direction se verra dans l'obligation de déprogrammer des activités.

Nous avons demandé des précisions sur la déprogrammation.

Le Directeur précise qu'elle se fera en fonction de l'évolution de la situation et selon ce schéma :

- **Pôle MCO : chirurgie ambulatoire et les consultations**
- **Pôle gériatrie : consultations mémoire**
- **Pôle psychiatrie : arrêt des activités et fermeture des HJ et CMP**

La Direction rappelle l'importance du respect des gestes barrières dans l'établissement.

Nous signalons également que le standard est surchargé par la filtration des visites et le non respect des horaires des visites extérieures.

Au regard de la situation sanitaire la Direction a suspendu toutes les visites à compter du 9.10.2020 pendant 15j sauf cas particuliers (soins palliatifs, naissance et sur décisions médicales).

*la CGT,
votre meilleur atout !*

CéGéTez vous et mêlez-vous de votre hosto !

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet